Fiche signalétique
DOW CHEMICAL CANADA ULC

Nom du produit: LUBRIFIANT UCON™ 50-HB-260

Date de création: 04/15/2013
Date d'impression: 27 May 2015

DOW CHEMICAL CANADA ULC vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit
LUBRIFIANT UCON™ 50-HB-260

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE
DOW CHEMICAL CANADA ULC
SUITE 2100
450 - 1ST STREET S.W.
CALGARY AB T2P 5H1
CANADA

Information aux clients: 800-258-2436
SDSQuestion@dow.com

Préparé par: Pour utilisation au Canada, préparé par les Services de communication de renseignements sur les dangers - Environnement, santé et sécurité.
Révision 04/15/2013
Date d'impression: 5/27/2015

NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24: 989-636-4400
Contact local en cas d'urgence: 613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des dangers
Couleur: Incolore à jaune
État physique: Liquide
Odeur: Légère

®™MARQUE DE THE DOW CHEMICAL COMPANY ("DOW") OU D'UNE DE SES SOCIETES AFFILIEES

Dangers du produit:

Aucun danger immédiat d'importance nécessitant une intervention d'urgence n'est connu.

Effets éventuels sur la santé

Contact avec les yeux: Peut provoquer une irritation oculaire légère et temporaire. Des lésions cornéennes sont peu probables.
Contact avec la peau: Essentiellement, un bref contact ne provoque pas d'irritation cutanée.
Absorption cutanée: Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.
Inhalation: À température ambiante, l'exposition aux vapeurs est minime en raison du faible taux de volatilité; une seule exposition ne devrait pas être dangereuse. Pour irritation des voies respiratoires et des effets narcotiques: Aucune donnée trouvée.
Ingestion: Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.
Risque d'aspiration: Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.
Effets d'une exposition répétée: Les brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge) et des poumons.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	Numéro CAS	Quantité W/W
Éther monobutylique de polyalkylèneglycol	9038-95-3	> 99.0 %

Les quantités sont exprimées en pourcentage poids/poids.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux: S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.
Inhalation: Sortir la personne à l'air frais; si des effets se manifestent, consulter un médecin.
Contact avec la peau: Laver la peau à grande eau.
Contact avec les yeux: Rincer abondamment les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Après une ou deux minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer encore plusieurs minutes. Si des effets apparaissent, consulter un médecin, de préférence un ophtalmologiste.
Ingestion: Aucun traitement médical d'urgence nécessaire.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

À l'exception des informations présentées au paragraphe Description de la section «Premiers secours» (ci-dessus) et des indications concernant les soins médicaux immédiats à apporter, ainsi que le traitement spécial nécessaire (ci-dessous), aucun autre symptôme ni aucun autre effet ne sont envisagés.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Brouillard ou fin jet d'eau pulvérisée. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse. Il est préférable d'utiliser des mousses anti-alcool (de type A.T.C). Les mousses synthétiques universelles (y compris celles de type A.F.F.F.) ou les mousses à base protéinique peuvent fonctionner mais seront moins efficaces.

Moyens d'extinction à éviter: Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Peut propager le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion: Dans un feu, l'émission de gaz peut faire éclater le contenant. L'application directe d'un jet d'eau sur des liquides chauds peut provoquer une émission violente de vapeur ou une éruption

Conseils aux pompiers

Techniques de lutte contre l'incendie: Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés et la zone affectée par l'incendie jusqu'à ce que le feu soit éteint et que tout danger de reprise soit écarté. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Envisager l'usage d'une lance sur affût télécommandée ou lance monitor, ne nécessitant pas une présence humaine. Evacuer immédiatement tout le personnel de la zone en cas d'augmentation du son provenant de la soupape de sécurité ou en cas de changement de couleur du contenant. Les liquides en feu peuvent être éteints en les diluant avec de l'eau. Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Ceci peut propager le feu. Déplacer le contenant hors de la zone de feu si cette manoeuvre ne comporte pas de danger. Les liquides en feu peuvent être déplacés en les arrosant à grande eau afin de protéger le personnel et de réduire les dommages matériels.

Équipement de protection pour les intervenants: Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Si l'équipement de protection n'est pas disponible ou non utilisé, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire.

Voir la Section 9 pour les propriétés physiques concernées

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Rester en amont du vent par rapport au déversement. Aérer la zone de la fuite ou du déversement. Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle». Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 «Manipulation».

Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques».

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Si possible, contenir le produit déversé. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives l'élimination».

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Manipulation générale: Éviter de respirer les brouillards. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Tenir le contenant fermé. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

Autres précautions: Les déversements de ces produits organiques sur des matériaux d'isolation fibreux et chauds peuvent conduire à une baisse des températures d'auto-inflammation, entraînant éventuellement une combustion spontanée.

Entreposage / Stockage

Entreposer dans les matériaux suivants: Acier inoxydable de type 316. Acier au carbone. Contenant à revêtement de verre. Polypropylène. Contenant doublé de polyéthylène. Acier inoxydable. Téflon. Ce produit peut ramollir et faire lever certains revêtements et peintures. Après avoir ouvert le contenant, utiliser ce produit rapidement. Entreposer dans le contenant d'origine sans l'ouvrir. Avant son utilisation, un produit dont les contenants n'ont pas été ouverts et dont la durée limite de stockage recommandée a été dépassée devrait à nouveau être soumis à des tests afin de s'assurer qu'il atteint toujours les spécifications de vente. Toute information complémentaire concernant l'entreposage et la manutention de ce produit peut être obtenue en appelant votre représentant des ventes ou le service client.

Durée de conservation:
utiliser d'ici
24 mois

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.
Aucune limite établie

Protection personnelle

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.
Protection de la peau: Aucune autre précaution à prendre que le port de vêtements de protection propres.

-Protection des mains: Des gants de protection chimique ne sont pas nécessaires pour la manipulation de ce produit. En accord avec les mesures générales d'hygiène concernant la manipulation des produits chimiques, le contact cutané doit-être réduit au minimum.

Protection respiratoire: Une protection respiratoire ne devrait pas être nécessaire lors de conditions de manipulation normalement prévues.
Ingestion: Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains avant de fumer ou de manger.

Mesures techniques

Ventilation: Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	
État physique	Liquide
Couleur	Incolore à jaune
Odeur	Légère
Seuil olfactif	Aucune donnée d'essais disponible
pH	5.5 - 7.5 *ASTM E70* (dilution à 10% dans l'eau)
Point de fusion	Aucune donnée d'essais disponible
Point de congélation	Voir Point d'écoulement
Point d'ébullition (760 mm Hg)	(Se décompose avant ébullition).
Point d'éclair - coupelle fermée	177 °C *ASTM D93*
Point d'éclair - coupelle ouverte	238 °C *ASTM D92*

Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable aux liquides
Limites d'inflammabilité dans l'air	**Inférieure**: Aucune donnée d'essais disponible **Supérieure**: Aucune donnée d'essais disponible
Tension de vapeur	< 0.01 mmHg @ 20 °C *ASTM E1719*
Densité de vapeur (air = 1)	>1 *Calcul*
Densité (H2O=1)	1.033 20 °C/20 °C *Calcul*
Solubilité dans l'eau (en poids)	100 % *Visuel*
Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow)	Pas de données disponibles pour ce produit.
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée d'essais disponible
Température de décomposition	Aucune donnée d'essais disponible
Viscosité cinématique	49 - 55 cSt @ 40 °C *ASTM D445*
Propriétés explosives	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	Donnée non disponible
Masse moléculaire	970 g/mol *Calcul*
Point d'écoulement	< -40 °C *ASTM D97*
Composés organiques volatils	0.00 g/l *MÉTHODE EPA N° 24*

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique
Thermiquement stable aux températures et aux pressions recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses
Polymérisation ne se produira pas.
Conditions à éviter: Le produit peut se décomposer à température élevée. La formation de gaz durant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes en circuit fermé.

Substances incompatibles: Éviter tous contacts avec ce qui suit: Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux
Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Aldéhydes. Alcools. Éthers. Hydrocarbures. Cétones. Acides organiques. Fragments de polymère.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë
Ingestion
DL50, rat > 7,000 mg/kg
Cutanée
DL50, lapin > 20,000 mg/kg
Inhalation
Pour un ou des produits semblables: CL50, 4 h, Aérosol, rat > 5.01 mg/l
Dommage oculaire / irritation des yeux
Peut provoquer une irritation oculaire légère et temporaire. Des lésions cornéennes sont peu probables.
Corrosion / irritation de la peau

Essentiellement, un bref contact ne provoque pas d'irritation cutanée.

Sensibilisation

Peau

Aucune donnée trouvée.

Respiratoire

Aucune donnée trouvée.

Toxicité à doses répétées

Les brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge) et des poumons.

Toxicité chronique et cancérogénicité

N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

Toxicité pour le développement

Aucune donnée trouvée.

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée trouvée.

Toxicologie génétique

Aucune donnée trouvée.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Sur le plan aigü, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, tête-de-boule (Pimephales promelas), statique, 96 h: 13,000 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50, puce d'eau Daphnia magna, statique, 48 h, immobilisation: 5,400 mg/l

Toxicité pour les micro-organismes

CI50; bactérie, 16 h: 40,000 mg/l

Persistance et dégradabilité

Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
65 %	28 jr	Test OCDE 301B	Réussi

Demande biologique en oxygène (DBO):

DBO 5	DBO 10	DBO 20	DBO 28
7 %	10 %	21 %	

Demande chimique en oxygène: 1.75 mg/mg

Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation: Étant donné le taux de solubilité relativement élevé dans l'eau, aucune bioconcentration ne devrait se produire.

Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol: Pas de données disponibles.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

NE PAS JETER À L'ÉGOUT, NI SUR LE SOL, NI DANS UN PLAN D'EAU. Toutes pratiques concernant l'élimination doivent être conformes aux lois et règlements fédéraux et locaux, de même qu'à ceux des provinces ou des états. Les règlements peuvent varier selon l'endroit. Seul le producteur de déchets est responsable de la caractérisation des déchets et de la conformité aux lois applicables. EN TANT QUE VOTRE FOURNISSEUR, NOUS N'AVONS PAS DE CONTRÔLE SUR LES PRATIQUES DE MANAGEMENT NI SUR LES PROCÉDÉS DE FABRICATION DES PARTIES QUI MANIPULENT OU UTILISENT CE PRODUIT. L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS CE DOCUMENT SE RAPPORTE UNIQUEMENT AU PRODUIT TEL QU'EXPÉDIÉ DANS LES CONDITIONS PRÉVUES DÉCRITES DANS LA SECTION 3 DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE: «Composition/Informations sur les composants». POUR LES PRODUITS NON UTILISÉS ET NON CONTAMINÉS, les choix privilégiés comprennent l'acheminement du produit vers un endroit approuvé ou un spécialiste autorisé dans les domaines suivants: Incinérateur ou appareil pour la destruction thermique.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG Petit conteneur
NON RÉGLEMENTÉ

TDG Grand conteneur
NON RÉGLEMENTÉ

IMDG
NON RÉGLEMENTÉ

OACI/IATA
NON RÉGLEMENTÉ

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

US. Toxic Substances Control Act
Tous les composants de ce produit figurent dans l'inventaire du TSCA ou en sont exemptés en vertu du règlement 40 CFR 720.30.
Inventaire européen des produits chimiques commercialisés (EINECS)
Ce produit est un polymère selon la définition de la Directive 92/32/CEE (7ème modification de la directive 67/548/CEE) et toutes les matières de départs et additifs sont répertoriés dans l'inventaire européen des substances chimiques existantes commercialisées (EINECS) ou sont en conformité avec les exigences de l'inventaire européen.
LCPE - Liste intérieure des substances (LIS)
Toutes les substances contenues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.
Conformité avec le RPC
Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.
Information concernant la Loi sur les produits dangereux: classification SIMDUT
Selon le SIMDUT, ce produit n'est pas contrôlé.

16. AUTRES DONNÉES

Système d'évaluation des dangers

NFPA	Santé	Feu	Réactivité
	1	0	0

Utilisations recommandées et restrictions

Utilisations identifiées

Le choix du polyglycol approprié pour un usage spécifique exige de connaître les caractéristiques que doit posséder le liquide pour cet usage, d'identifier la plus importante de ces caractéristiques et de pouvoir associer ces données aux propriétés des différents polyglycols. La composition des polyglycols peut varier selon les nombreuses utilisations de ces liquides en industrie telles que les fluides hydrauliques, les liquides de trempe, les lubrifiants pour les compresseurs et la réfrigération, les liquides caloporteurs, les lubrifiants pour machines, les adjuvants liquides pour la soudure, les lubrifiants pour le traitement des métaux, les apprêts textiles, etc. Nous vous recommandons d'utiliser ce produit en conformité avec les usages énumérés. Si vous comptez utiliser ce produit à d'autres fins que celles désignées, veuillez appeler votre contact du service commercial ou du service technique.

Révision

Numéro d'identification: 2180 / A208 / Date de création 04/15/2013 / Version: 3.0
Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

Légende

N/D	Non disponible
P/P	Poids/poids
VLEP	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
VLE	Valeur Limite d'Exposition
VME	Valeur limite de moyenne d'exposition
»ACGIH »	»American Conference of Governmental Industrial Hygienists, Inc. »
»DOW IHG »	»Dow Industrial Hygiene Guideline » (valeur indicative Dow)
»WEEL »	»Workplace Environmental Exposure Level »
HAZ DES	Désignation du danger
VOL/VOL	Volume/volume

DOW CHEMICAL CANADA ULC *recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.*